



Numéro 209

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Mai 2023

## Le mois ci

|                                             |   |
|---------------------------------------------|---|
| Retraites, on continue !.....               | 1 |
| Let's talk Inetum.....                      | 2 |
| L'heure est à la syndicalisation.....       | 2 |
| Grèves : Inetum nous fait les poches !..... | 3 |
| Toulouse, virés de la cafet'.....           | 3 |
| Flex à Lyon.....                            | 4 |
| Double authent et moyens persos.....        | 4 |
| Nantes fermeture de LCP2.....               | 5 |
| Bordeaux : déménagement.....                | 5 |
| Up2Be Out ?.....                            | 5 |
| 100 jours de Zbeul, le concours !.....      | 6 |

## Nous suivre



**100 jours de zbeul  
contre la réforme  
des retraites**

**Retrouvez le classement  
des départements qui  
zbeulent le plus en p. 6**

# Retraites, on continue !

*A l'heure où vous lirez ces lignes, gageons que les rassemblements du 1er mai auront été un succès de mobilisation large et unitaire.*



Allan Barte. <http://www.allanbarte.com/site/>

La mobilisation pour la défense de nos retraites engagée depuis janvier est d'une intensité rare. Si nous n'avons pas pu passer un cran décisif, en particulier en mars par la grève reconductible et nos actions, nous n'avons cependant pas perdu. L'exécutif essaye de tourner la page depuis des semaines, sans succès.

Solidaires invite les travailleuses et travailleurs à continuer la lutte par des journées d'actions et par la

multiplication d'initiatives (rassemblement sur les déplacements de l'exécutif et des parlementaires qui soutiennent la loi, casserolades, déploiement de banderoles...). Les « 100 jours de Macron » sont un Waterloo annoncé : il n'y aura pas de retour à la normale. L'unité intersyndicale a jusqu'ici été primordiale et nous entendons la préserver au maximum.

La multiplication des violences policières, des gardes à vue, des réquisitions de salarié-es, des interdictions de se rassembler ou de manifester révèlent la fuite en avant de l'exécutif sur la question sociale et a ouvert une crise démocratique profonde. Les violences orchestrées par l'État autour des mégas-bassines, comme les attaques contre la Ligue des droits de l'Homme ou les menaces de dissolution des Soulèvements de la Terre sont préoccupantes et posent la question de la nature du régime vers lequel va ce pouvoir.

C'est l'ensemble de nos luttes, pour nos salaires et conditions de travail, l'écologie et le climat, l'égalité femmes/hommes, nos droits d'étranger.es, de chômeuses/eurs, de locataires qui subissent les attaques du gouvernement et qui sont aussi en jeu à travers cette mobilisation.

**SOLIDAIRES appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs à participer aux manifestations et rassemblements.**

## Prochaine

**REUNION EN LIGNE**

**le lundi 22 mai  
de 17h30 à 19h00.**

Discussion ouverte

**Réunion en ligne sur**

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

# "Let's talk inetum", French not

Obviously Bain Capital & the top management forgot the french roots of Inetum. Indeed for the first « On behalf of Jacques Pomme-raud », french subtitles were not available.



N'en déplaise à Shakespeare, reprenons avec la langue de Molière, qu'avons-nous appris lors de cet « échange » claironné à grand renfort de mails récurrents annonçant la venue, si ce n'est du Messie, mais bien du nouveau capitaine du bateau INETUM, J. Pomme-raud.

## Qu'avons-nous appris, à la sortie de cette entrevue en ligne ? Pas grand-chose.

Voici ce que remontent les salariés qui ont eu la possibilité de suivre cette conférence, « *Beaucoup de bruit pour rien* », Shakespeare encore lui décidément !

« *Business is Business* » et rien de nouveau pour les salariés, même si ceux-ci ont osé poser des questions somme toutes importantes dans ce contexte inflationniste, comme la revalorisation des salaires. La réponse est réduite à peau de chagrin : pas d'augmentation salariale collective, quelques augmentations individuelles. Le cap est bel et bien définitivement tourné vers les actionnaires. Une question sur toutes les lèvres, avons-nous vraiment affaire à un homme ou bien ne s'agit-il que d'une de ces IA Tech parfaitement formatée « Bain Capital » ? Le doute est permis.

Plus grave encore le peu de cas qui est fait des salariés d'INETUM. Car lorsque ce nouveau PDG est en déplacement, le dialogue et les « échanges » sont limités à un cercle restreint.

Pour preuve, lors de sa venue à **Toulouse**, la Cafétéria a été privatisée et tous les salariés qui habituellement utilisent cet espace pour y déjeuner ne pouvaient plus y accéder. Beaucoup d'entre eux se sont donc retrouvés à manger devant leur poste, et cela au mépris total des règles sanitaires. Le droit d'une pause méridienne est extrêmement important et le salarié se doit de quitter son poste pour véritablement manger dans des conditions sereines et souhaitables pour sa bonne santé.

## Discrimination or not Discrimination, That is the Question ?

Quelle introduction pour ce nouveau chapitre de l'histoire d'INETUM ! Accumulation de maladresses, qui n'augure rien de bon.

**Cette forme de mépris "ordinaire" ne nous fera pas Flancher, nous resterons solidaires et lutterons et continuerons de dénoncer ces agissements.**



Pour renforcer l'outil incontournable de résistance qu'est le syndicat, l'heure est à la syndicalisation massive et au développement de nouvelles sections syndicales dans les entreprises et au renforcement de celles qui existent. Nous invitons tous.tes les salarié.es à se syndiquer et à rejoindre l'Union syndicale Solidaires si vous partagez nos valeurs et pratiques. [Cliquer ici pour nous contacter.](#)

### Nos mesures d'urgences :

- Retraites à 60 ans max, 37,5 années de cotisation max, au niveau du SMIC au minimum
- SMIC à 1700 € net, +400 € par mois pour toutes et tous, écart de salaires de 1 à 5 au maximum
- Egalité des salaires femmes/hommes
- Interdictions des licenciements dans les entreprises qui font des profits
- Conditions sociales et écologiques des aides publiques aux entreprises
- Partage du travail avec 32 h hebdomadaires de référence sans perte de salaire ni flexibilité

# MÊME PENDANT NOS HEURES DE GRÈVE, INETUM NOUS FAIT LES POCHES !

Les représentants Solidaires Informatique ont protesté contre le calcul de la retenue de salaires liées aux heures de grève. Il aura fallu saisir l'inspection du travail pour que la Direction se décide à nous confirmer qu'une régularisation sera effectuée sur la paie de mai.

La formule absurde appliquée consistait à calculer un taux horaire (qui apparaît sur votre fiche de paie) sur la base de 35 heures, c'est à dire surestimé puisque nous travaillons 37h par semaine puis à le multiplier par le nombre d'heures de grève avec une base de 7,4 heures par jour.

Soit : Taux horaire base **35h x nb d'heures de grève** base **37** heures

La jurisprudence est pourtant claire et constante depuis longtemps, la retenue pour les heures d'absence doit être égale au rapport du salaire mensuel sur le nombre d'heures de travail dans l'entreprise pendant le mois considéré (Cass. soc. 11 fév. 1982 n° 80-40.359)

Le calcul doit donc être le suivant : **(salaire mensuel / heure du mois) X nombre d'heures de grève**

La différence peut être importante parfois plus de **10 €** pour chaque journée selon son salaire.

**Les nombreuses mobilisations menées par les salariés d'Inetum pour défendre leurs salaires et leur retraites ont donc été l'occasion pour la direction de tenter de nous voler encore quelques euros. Les représentants Solidaires Informatique restent vigilants et font le nécessaire pour faire respecter les droits des salariés.**

## TOULOUSE : le grand patron nous fait virer de la cafet'.

Le 3 avril, les salariés toulousains ont reçu un mail de leur directeur régional les informant que la cafétéria de l'agence de Toulouse allait être privatisée... 4 jours après durant le temps de la pause déjeuner des salariés.

Les élus de la liste **CGT-Solidaires** du CSE Sud-Ouest avaient déjà informé plusieurs fois la direction, du mécontentement des salariés en raison de la gêne occasionnée par de précédentes "privatisations partielles" de la cafétéria pour des "événements projet".

Dans les établissements d'au moins cinquante salariés, l'employeur a l'obligation légale de mettre à leur disposition un local de restauration. Celui-ci ne peut pas obliger les salariés à prendre leur repas dans les locaux affectés au travail.

Au-delà de l'aspect légal, nous trouvons parfaitement abusif que la direction se permette de réquisitionner la seule salle du site qui permet aux salariés de se restaurer tranquillement durant la pause méridienne.

**Le côté exceptionnel de la venue "incognito" de notre nouveau PDG, ne doit pas exonérer la direction de respecter ses obligations légales et si les salles manquent, que ce soit pour recevoir le patron en grande pompe ou pour des événements projet, alors il est nécessaire à minima d'aménager de nouvelles salles en conséquence. Le nouveau PDG et la direction régionale aurait aussi pu faire le choix d'inviter l'ensemble des salariés à ce moment de présentation et d'échanges.**



# LYON : L'attitude scandaleuse de la direction sur le projet de Flex.

*Une fois de plus la direction n'assume pas sa responsabilité d'employeur au regard des Risques Psycho-Sociaux (RPS).*

Le rapport présenté en CSEC le vendredi 14 Avril est accablant : précipitation donc projet erratique (on passe d'un taux de flex de 0,48 à 0,4 puis de nouveau 0,48), pas de communication. Les "cartons rouges" s'enchaînent et on ne va pas les énumérer tous là. Imaginez que la direction prévoit une moyenne de 5m2 / personne, pour certains ça ne sera que 4m2! Les RPS sont nombreux et forts, et le rapport souligne que l'employeur ne lui a pas présenté l'analyse de risques du projet et donc pas de plan d'actions, comme c'est son obligation en ce qui concerne un changement important des conditions de travail. Le DRH nous dit que ce projet n'est pas un changement important des conditions de travail et qu'il ne sera pas établi un plan d'actions de prévention des RPS.

Comptez sur vos élus Solidaires Informatique pour employer tous les moyens pour ramener la direction à la réalité. Nous allons informer l'IT et si il le faut, nous allons pousser au CSEC pour aller en référé au tribunal.

## Double authentification : vous êtes priés d'utiliser vos moyens personnels.

*La double authentification est désormais obligatoire pour accéder à nos outils de travail en ligne : l'intranet Inetum et les outils Microsoft 365 (messagerie, Office...). Désormais, afin de pouvoir accéder à ces outils, il faut fournir en plus de son mot de passe personnel, un second code tournant qui sera communiqué via un appel téléphonique ou via une application mobile d'authentification de type "Authenticator".*

Dans le cas d'une récupération via communication téléphonique, il faut communiquer un numéro de téléphone alors que dans le cas de l'application mobile, il faut bien sûr avoir un portable à disposition.

Une fois de plus, la direction déploie et se pose les questions sur les problèmes posés après...

Le problème, c'est que la très grande majorité d'entre nous ne possède pas de téléphone portable dans le cadre de son activité pro et la direction espère sans doute que nous utiliserons une fois de plus nos moyens personnels sans bien sûr aucune contrepartie.

**C'est illégal et c'est inscrit dans la loi, il faut le dire et le répéter :**

*Un employeur ne peut pas imposer à un salarié d'utiliser des outils personnels (comme son téléphone) pour son activité professionnelle.*

Ainsi, pour une authentification imposée aux salariés pour exécuter leurs missions professionnelles, les outils nécessaires à cette authentification doivent être mis à disposition par l'employeur. Un salarié peut tout à fait refuser d'utiliser son téléphone portable personnel pour les besoins de son activité professionnelle et cela ne pourrait pas lui être reproché.

Les élus Solidaires Informatique sont intervenus auprès de la direction pour lui signifier l'illégalité de cette demande et lui demander de trouver un autre moyen d'assurer la sécurité de l'authentification aux outils sans recourir aux moyens personnels des salariés.

Nous ne pouvons qu'être étonnés une fois de plus de la façon de procéder de la direction qui se lance dans une direction à marche forcée, sans concertation, puis feint l'étonnement face aux problèmes soulevés par les élus. Comme sur beaucoup de sujets, la direction tente le passage en force, comptant sur la mauvaise information des salariés, leur bonne volonté ou le poids naturel du rapport hiérarchique.

**Dans l'attente d'une réponse adaptée de la direction, nous vous appelons à :**

› **Ne pas utiliser vos moyens personnels** dans le cadre de l'activité professionnelle

› **Contacter le support** en indiquant que, ne possédant pas de téléphone portable professionnel, **vous souhaitez que l'on vous désactive la double authentification (MFA)** afin de pouvoir continuer à travailler. La méthode a été testée et validée, faites le savoir autour de vous !

## NANTES : La direction Inetum Ouest coule le vaisseau amiral (LCP2)

La Direction Inetum Ouest par la voix de son représentant, Rodolphe Justeau, vient d'annoncer la volonté de résilier le bail du bâtiment principal du site de Nantes, LCP2.

Ce sont 2400 m<sup>2</sup> qui partent en fumées, et concerne 256 salarié-es. Ils vont intégrer 3 bâtiments représentant 2900 m<sup>2</sup> et déjà occupés par 225 salarié-es.

Cette décision a pour unique objectif de faire des économies sur le dos des salarié-es qui vont voir leurs conditions de travail se dégrader fortement.

**L'argent est la seule boussole de cette direction au mépris de la santé des salarié-es !**

Le CSE Ouest a voté une expertise pour mesurer les conséquences de cette décision.



## BORDEAUX : L'agence déménage

La réduction des coût de bâtiment sont des objectifs affichés pour l'année 2023. Après le grand déménagement d'Ile de France, celui de Lyon déjà bien avancé dans des conditions déplorables et celui de Nantes à venir, l'agence de Bordeaux n'échappe pas à la règle des économies à tout prix et son déménagement est prévu pour la fin de l'année.

Les élus ont obtenu la création d'un groupe de travail pour suivre ce projet de bout en bout : du choix du site, aux aménagements en passant par les équipements, l'organisation et le télétravail.

Les représentants Solidaires Informatique sont attentifs et réclament :

- > un impact minimum sur les temps de trajet et donc un choix de site à proximité de l'agence actuel
- > une surface permettant de bénéficier de bonnes conditions de travail
- > une limitation de la taille des bureaux et open-space
- > des espaces communs et de détente permettant aux différentes équipes d'échanger
- > des places de parking suffisantes (vélos et voitures)
- > des possibilités d'extension de l'agence pour se donner les moyens de l'ambition de croissance affichées
- > de la proximité de services de restauration
- > d'une déserte possible en transport en commun

Les salariés seront informés par le groupe de travail régulièrement et un recueil de besoins sera fait au plus près du terrain afin que ce déménagement permette une amélioration des conditions de travail.

## up2be.... out ?

Nous apprenons récemment que l'outil Uptobeflex, dédié à la réservation de bureaux par les salarié.es en Flex Office, va être abandonné. La direction semble s'être aperçue qu'un outil de cette nature couplé à des environnements de bureaux vides à 60% n'avait pas beaucoup de sens.

Dans ces conditions, maintenir une infrastructure dédiée et des ETP sur le sujet engendre un ROI qui n'est pas acceptable (!) Les réductions de locaux par milliers de m<sup>2</sup> partout en France devrait donc s'accélérer ces prochains mois.

Peut être que l'année prochaine, tel le phénix, Up2be renaîtra de ses cendres ?! Wait & see

## UNE LOI ANTITERRORISTE UTILISÉE POUR INTERDIRE LES CASSEROLLES



Allan Barte. <http://www.allanbarte.com/site/>



# 100 jours de zbeul

Quels sont les départements qui zbeulent le plus ?

89

jours restants

classement temporaire au 28 avril 2023

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| 1. Hérault               | 105 pts |
| 2. Seine-Saint-Denis     | 48 pts  |
| 3. Paris                 | 35 pts  |
| 4. Loir-et-Cher          | 30 pts  |
| 5. Bas-Rhin              | 30 pts  |
| 6. Rhône                 | 30 pts  |
| 7. Loire-Atlantique      | 26 pts  |
| 8. Drôme                 | 20 pts  |
| 9. Saône-et-Loire        | 20 pts  |
| 10. Pyrénées-Atlantiques | 15 pts  |

Règles de calcul, comment participer, le classement actualisé sur <https://100joursdezbeul.fr/>

Attac pour les données, @Teddyruptif pour son superbe logo, Toustes les camarades de Solidaires Informatique qui ont contribué au projet.

**Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.**

|                                      |                |                                     |                |
|--------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|
| Patrice SCHIFFLI (DS Est)            | 06 04 17 12 05 | Régis SCHAFFRAN (DS Nord)           | 06 52 06 49 98 |
| Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France) | 06 70 49 84 93 | Franck AUGER (DS Ouest)             | 06 99 91 88 33 |
| Patrice BOUVET (DSC France)          | 06 09 59 74 87 | Christophe BAUDRY (DS Ouest)        | 06 88 60 75 20 |
| Laurent CALVET (DS IDF)              | 06 32 05 00 92 | Anne OURY (DS Ouest)                | 06 30 49 67 67 |
| Norbert FAISANT (DS IDF)             | 06 12 27 04 05 | Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)     | 06 67 22 12 06 |
| François PELTIER (RS IDF)            | 06 62 49 26 81 | Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)   | 06 51 09 87 25 |
| Murielle TORRES RIVAS (DS IDF)       | 06 83 63 28 20 | Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)     | 07 68 26 71 97 |
| Laure NETZ (DS Méditerranée)         | 06 09 34 78 20 | Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)       | 06 95 87 88 31 |
| Olivier LEFRANCQ (DS Nord)           | 06 19 87 58 97 | Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest) | 06 83 44 63 12 |
| Steven LOPES (RS Nord)               | 06 29 86 56 81 | Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)  | 06 60 63 70 98 |
| Guillaume MAHELLE (DS Nord)          | 07 77 39 30 46 |                                     |                |